

<p>Centre de référence des maladies auto- inflammatoires</p>  <p>CeRéMAI</p>	<h2>Informations pour les parents</h2> <h3><i>Infliximab (Remicade®)</i></h3>	
---	---	---

### **1. Qu'est-ce que l'Infliximab ?**

L'Infliximab est un anticorps dirigé contre le TNFalpha (TNFa). Cela signifie qu'il va bloquer le TNFa, protéine inflammatoire circulante qui existe en grande concentration dans les articulations touchées par l'arthrite. L'Infliximab est indiqué dans les polyarthrites de l'adulte. Il est parfois choisi comme traitement des arthrites juvéniles idiopathiques ou des uvéites chroniques sévères, bien qu'il n'ait pas d'autorisation de prescription dans ces indications. Dans ce cas, la prescription d'Infliximab relève de la décision et de la responsabilité du médecin référent et des parents.

### **2. Quelle est la voie d'administration ?**

L'Infliximab s'administre en hospitalisation sous surveillance médicale par voie veineuse

### **3. Quels sont les effets indésirables ?**

#### Fréquents

- Réactions locales ou générales à l'injection ;
- Infections surtout des voies aériennes supérieures (2x plus fréquentes) ; en cas de fièvre >38°5, consulter le médecin traitant dans les 24h ; si des antibiotiques sont nécessaires, il est préférable d'interrompre l'Infliximab jusqu' à la fin des antibiotiques ;
- Risque d'infection grave rare mais plus élevé qu'en l'absence d'Infliximab ;
- Risque de tuberculose : l'Infliximab rend les patients plus fragiles et sensibles aux infections, en particulier à la tuberculose ; il est formellement déconseiller de fréquenter des personnes ayant une tuberculose active ;

#### Rares

- Diminution des globules blancs ;

#### Très rares

- Hépatite (augmentation des enzymes du foie) ;
- Consulter en cas de troubles de la force musculaire, ou de la sensibilité, de troubles visuels ;
- Psoriasis .

### **4. Quelles vérifications avant et pendant la mise sous traitement par Infliximab ?**

- Absence d'infections évolutives en particulier tuberculose,;
- Vérification et mise à jour des vaccinations (Diphtérie, Tétanos, Polio, Coqueluche, Pneumocoque, Grippe, ROR) au moins 3 semaines avant le début d'infliximab. Certains vaccins (vivants) ne doivent pas être faits pendant le traitement (BCG, fièvre jaune, ROR, Varicelle). Tous les autres vaccins sont autorisés même sous Infliximab ;
- Votre médecin spécialiste va demander une prise de sang avant de commencer le traitement pour vérifier qu'il n' y a pas de problème au niveau du foie, du rein et des globules du sang ;
- Il vérifiera aussi qu'il n'y a pas de tuberculose latente ou évolutive.

### **5. En cas d'apparition de signes inhabituels**

Consulter rapidement le médecin traitant ou spécialiste.

### **6. En cas de voyage**

En cas de voyage, en parler avec le médecin spécialiste.

### **7. En cas de grossesse**

Il est toujours vivement recommandé une contraception efficace chez les patients utilisant des antiTNFa.

En cas de grossesse sous Infliximab, prévenir son médecin traitant et son médecin spécialiste. Seuls les médecins sont habilités à décider de la poursuite des antiTNFa en période de grossesse. Dans la majorité des cas et par mesure de précaution, il sera décidé d'arrêter le traitement anti-TNFa pendant toute la durée de la grossesse. Les effets des anti-TNFa sur les embryons et fœtus ne sont pas connus chez l'homme. Mêmes remarques pour l'allaitement.

### **8. En cas de brûlures, d'actes chirurgicaux, d'actes dentaires avec risque infectieux (abcès)**

Il est recommandé d'arrêter transitoirement l'Infliximab au moins 3 à 8 semaines avant la chirurgie en fonction du niveau de risque septique, avec reprise autorisée à la cicatrisation complète en l'absence de complication infectieuse (en général 15j après le geste opératoire) Les soins dentaires simples (caries et détartrage) ne nécessitent pas habituellement d'arrêt des antiTNFa sauf en cas de soins à risque septique (abcès, extraction dentaire) ; par contre, les gestes simples peuvent nécessiter la prescription d'antibiotiques

**Information rédigée par l'équipe médicale du CeRéMAI**

*Dernière mise à jour le 15/10/2012*